

## Compte-rendu de réunion avec CODERAIL : Électrification voie verte Bourges-Montluçon

### Présents

CODERAIL : Pascal Chatelain, Christian Penin, Yvon Morineau, Renaud Piedalu  
Dreal Centre-Val de Loire : Laurent Moreau, Fabien Martin, Lucie Rochette-Castel

**Objectif :** demande d'un échange avec la Dreal de la part de CODERAIL suite au courrier adressé à la préfète le 1<sup>er</sup> octobre 2025

### Présentation faite par CODERAIL

CODERAIL (Comité de Défense et de Développement du Rail) est une association créée en 1988, autour de Montluçon. Elle rayonne autour des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Ile-de-France. En 2017, l'association CODERAIL Val de Cher a été créée avec le souhait de moderniser la ligne Bourges Montluçon.

Elle porte sur la défense du ferroviaire et notamment de la ligne Bourges Montluçon et rappelle :

- La nécessiter d'électrification de la ligne
- C'est la seule ligne pour Paris depuis Montluçon
- La problématique d'horaires à Montluçon (pas adaptés)

Cela permettrait de potentiellement rééquilibrer la démographie, favoriser le recrutement de cadres et limiter le départ des jeunes.

D'autres raisons sont apportées pour une électrification de la ligne :

- ❖ Quid de la circulation des trains après l'abandon du diesel en 2035 ?
- ❖ Impact de la visite médicale sur le maintien du permis de conduire pour les personnes âgées ? Et risque de perte de moyens de déplacement pour celles-ci.
- ❖ Importance de l'industrie d'armement dans le secteur et potentiel report modal vers le fret ferroviaire
- ❖ Présence de la mine de lithium à proximité.
- ❖ La signalisation entre les gares, qui sert à sécuriser l'espacement des trains, est obsolète aujourd'hui. La ligne Bourges-Montluçon, qui est mécanique, est concernée. Sera-t-elle remplacée ?

En 2017, l'association fait une étude globale pour lister les transformateurs le long de la ligne. L'étude confirme qu'il n'y aurait pas besoin de sous-station pour amener l'électricité à proximité des voies, puisque plusieurs points d'alimentation électriques ont été identifiés.

Nota : CODERAIL précise que pour électrifier 1km de voie = 125 000 €, soit pour la ligne de 80 km = 10 M€. Il faudra tout de même rajouter 100 k€/an de maintenance.

CODERAIL informe que la gestion de la ligne (Exploitation) a été déléguée en totalité à la région AURA. Elle souhaite que cette liaison revienne au Conseil régional Centre-Val de Loire et qu'elle redevienne une ligne de Train d'Equilibre du Territoire (TET) pour ne plus avoir le problème de 3 régions = 3

interlocuteurs. L'association a déjà rencontré le député de St Amand, pour que le Conseil régional Centre-Val de Loire reprenne la ligne en exploitation.

CODERAIL regrette que le Réseau Ferré National qui appartenait auparavant à l'Etat, soit aujourd'hui délégué aux régions qui doivent l'entretenir.

**La Dreal rappelle :**

La priorité de l'Etat en terme d'accompagnement du ferroviaire via le volet mobilité du CPER 2023/2027 (près des 2/3 des crédits CPER fléchés sur le ferroviaire).

---

Les lignes de dessertes fines du territoire ont été sauvées, avec des participations financières réparties entre l'Etat, la région Centre-Val de Loire et SNCF Réseau suivant le protocole d'accord signé en 2020:

- 100% financées par le Conseil Régional : lignes Tours-Chinon, Tour-Loches
- Financement Etat – Conseil Régional CVL – SNCF Réseau : lignes Chartres-Courtalain, Dourdan-la-Membrolle
- Financées par l'Etat jusqu'en 2023 et 100% par SNCF Réseau après : ligne Bourges-Montluçon

Le CPER précédent 2015/2022 a pris en charge des travaux de sauvegarde sur Bourges-Montluçon. Pour rappel, un total de 85 M€ a été investi sur la ligne dont 50 M€ sur la région Centre-Val de Loire financés à 49.4% Etat et 50.6% SNCF Réseau et 35 M€ sur la région AURA.

La DREAL informera SNCF Réseau des requêtes de CODERAIL.